

Tout concourait à la prospérité matérielle de l'abbaye. Mais, en multipliant leurs ressources, les religieux conservaient l'amour et la pratique de la pauvreté. Les pèlerins et les pauvres étaient les seuls à profiter de cet accroissement de fortune. Déjà affluait à l'hôtellerie un concours incessant d'étrangers et de visiteurs qui recevaient tous un accueil bienveillant et une hospitalité désintéressée. Ce concours, qui réunissait quelquefois quatre-vingts ou cents convives autour de la table frugale, mais abondante des Trappistes, ne nuisait en rien au calme de l'intérieur; les bruits du dehors ne franchissaient pas la clôture protectrice derrière laquelle s'abritaient le silence et le recueillement.

Le général Randon, nommé gouverneur général de l'Algérie en 1851, n'avait pu, quoique engagé dans le protestantisme, (qu'il abjura plus tard entre les mains du P. Olivaint), se défendre d'aimer et d'estimer le P. Régis. Sous l'empire de ce sentiment, il proposa à l'empereur l'abbé de la Trappe pour la décoration de la Légion d'honneur. Le maréchal Saint-Arnaud apprit au Père sa nomination par une lettre affectueuse. L'humble Trappiste accepta cette dignité, parce que la marque de distinction dont il était l'objet lui fut présentée comme un utile hommage à sa Congrégation et à tous les ordres religieux.

Le P. François-Régis avait à un degré merveilleux l'art d'aplanir les difficultés. Il était difficile de résister à ses raisons, qu'il développait avec un entrain plein de conviction et une respectueuse familiarité.

Pie IX, qui avait éprouvé quelquefois la puissance de cette parole dont la franchise et la brusquerie emportaient d'assaut toutes les résistances, disait gaïement :

Regis ad exemplar totus componitur orbis.

vers qu'il fallait traduire ainsi :

L'univers tout entier accepte la direction du P. Régis.

L'auguste Pontife lui donna à plusieurs reprises de flatteuses marques de confiance, en le chargeant de missions délicates lorsque l'énergique et prudent religieux fut, d'Africain, devenu Romain.

MORT DU P. REGIS.

Le vénérable fondateur de la Trappe algérienne ne devait pas, en effet, avoir la consolation de mourir sur le théâtre de ses glorieux exploits. En 1855, il fut délégué par le Chapitre général de la Congrégation cistercienne pour remplir à Rome, auprès du Saint-Siège, les fonctions du procureur gé-